

DESTINATAIRE

A l'attention des membres du Conseil Municipal

**À Moirans-en-Montagne
Le 15 septembre 2026**

Objet : Convocation

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie, en salle du Conseil, le :

Lundi 21 septembre 2026 à 18h30

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026**
- 2. Délégations du Conseil Municipal au Maire**
 - Délégations du Conseil Municipal au Maire – Rapport de décisions
- 3. Affaires générales et foncières**
 - Revitalisation du bourg-centre – Volet commerce : étude diagnostic EY et Alpa
 - Signalétique – Etat d'avancement
 - Risques majeurs – Mouvement de terrains : chute de blocs du 10 juillet 2026
 - Echanges de terrains Consorts Messin et Messin Gérard
 - Tarif municipal – Location de salle
 - Subventions communales aux associations
- 4. Terre d'Emeraude Communauté**
 - Participation du Public par Voie Electronique - Permis d'aménager n°039 333 23 T0004 (ZA Les Quarrés à Moirans-en-Montagne) : document de synthèse
 - Rapport d'activité 2025
- 5. Avancement des travaux des commissions municipales et extra-municipale**
 - Commission Etat-Civil – Affaires Sociales**
 - La Maison pour Tous – Logement social : rencontre du 26 août 2026
 - Cartes Avantages Jeunes – Distribution
 - Repas des anciens le 18 octobre 2026
 - Commission Education – Culture – Vie Associative et Sportive**
 - Rentrée scolaire 2026
 - Bilan du forum des associations

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr

Commission Travaux – Urbanisme – Environnement

- Projet d'aménagement du quartier Roche Rive et Barges
- Rapport sur le Prix et la Qualité du service Eau Potable 2024 – VEOLIA
- Conservatoire du Littoral – Bois de Bonnan / Zone de protection forte

Commission Cadre de Vie – Relations Commerce et Artisanat

- Espaces verts – Bilan de la floraison estivale et verger de sauvegarde

Commission Événements et Animations

- Bilan des animations estivales 2026

6. Questions diverses et communications

En vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire
Grégoire LONG**

PROCURATION

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales).

Un même conseiller peut être porteur d'un seul pouvoir.

Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la ou des séances pour lesquelles le mandat est donné.

Je, soussigné(e), conseiller municipal de la commune de Moirans-en-Montagne, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 21 septembre 2026 à la salle du Conseil Municipal, déclare donner pouvoir à mon collègue Mme ou M. pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Signature

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr